



Résultats de la 12^e session de la Commission d'experts techniques

La Commission d'experts techniques (CTE) s'est réunie pour sa 12^e session les 12 et 13 juin 2019 à Berne. 29 États parties de l'OTIF étaient représentés, tout comme la CER, NB-Rail, l'OSJD, l'UIC, l'UNIFE et l'Union européenne.

Le Secrétariat de l'OTIF a présenté pour adoption deux propositions de modifications : l'une concernant la Spécification du registre national des véhicules (RNV), l'autre visant la prescription technique uniforme concernant les applications télématiques au service du fret (PTU ATF). Pour des raisons de procédure, l'Union européenne n'était pas en mesure de voter pendant la session et le vote sur les deux propositions aura donc lieu par voie de procédure écrite au deuxième semestre 2019.

La CTE a rappelé aux États parties qui n'ont pas encore mis en place de RNV électronique selon la spécification commune qu'ils devraient y procéder dès que possible et veiller à ce que les différents RNV soient et restent connectés.

La CTE a discuté des conséquences de l'établissement au sein de l'Union européenne d'un registre centralisé des véhicules (REV), notamment en matière de connectivité et d'échange de données avec les registres nationaux des véhicules. Elle a chargé son groupe de travail permanent (WG TECH) d'analyser la question plus avant et de faire des propositions quant à l'avenir des registres de véhicules.

La CTE a examiné l'analyse réalisée par le WG TECH sur la manière dont sont traitées et notifiées les spécifications techniques nationales en relation avec les PTU et sur la nécessité de mesures supplémentaires. Elle a approuvé cette analyse et recommandé sa publication comme document explicatif sur le site Internet de l'OTIF.

La CTE s'est entendue sur les priorités pour ces deux prochaines années concernant la révision des PTU et d'autres dispositions relevant des règles uniformes APTU, ATMF et EST. Pour laisser à l'Union européenne le temps nécessaire à l'analyse des propositions législatives pour la COTIF, la CTE est convenue de soumettre celles-ci au moins quatre mois avant les sessions de la CTE, au lieu de deux mois actuellement. Un calendrier révisé des réunions a été adopté à cet effet : à l'avenir, le WG TECH ne se réunira plus en février, comme c'était traditionnellement le cas, mais en juin, directement après la session de la CTE.

Pour plus d'informations : www.otif.org > Technique > Commission d'experts techniques.



Contact:
Sarah.Pujol@otif.org
Maria.Price@otif.org